

# 10 Port-Gentil

## Tour de ville

### École : attention danger



Photo : Julie Nguimbi

Alors que le bâtiment est inachevé et que les travaux piétinent, le fondateur de cet établissement a trouvé une parade pour aller jusqu'au bout de son affaire : ouvrir les portes de son école primaire par souci... du lucre. La sécurité ? Il n'en connaît pas ! Chaque jour de classe, les élèves inhalent la poussière et sont exposés aux aléas du chantier. Les parents d'élèves ferment les yeux. Nombreux interpellent les autorités académiques locales, pour qu'elles prennent les mesures ou sanctions qui s'imposent.

### Garages à ciel ouvert



Photo : Julie Nguimbi

Au-delà de la lutte contre l'insalubrité, l'autre front (parmi tant d'autres) qui attend le nouveau maire de Port-Gentil, Gabriel Tchango, est la bataille contre l'installation anarchique des garages dont nombreux, qui se créent au bord de la route, ternissent l'image de la ville. De plus, certains garagistes travaillent sur la chaussée, y déversent des huiles qui détériorent le bitume. La municipalité (l'équipe sortante), lors de ses traques, était souvent confrontée à l'exiguïté de la fourrière. Espérons que la nouvelle équipe municipale mettra un peu d'ordre dans ce secteur d'activités.

### Ferraille, nid des moustiques !



Photo : Julie Nguimbi

Depuis plusieurs années, un opérateur économique s'est installé à PG1, un quartier du 4e arrondissement de Port-Gentil. L'homme, vraisemblablement un Ouest-Africain, fait dans l'exportation de la ferraille. L'activité, affirme-t-on, serait rentable. Mais, installé en bordure de route, le fer accumulé n'offre pas une image avenante. C'est devenu un nid de moustiques et des reptiles. "Il encaisse de l'argent, et nous, nous devons le décaisser pour nous soigner. C'est injuste. Les autorités doivent faire quelque chose", se lamente un riverain.

**Effectué par RAD**

## Front social

# Les ex-employés de Satram réclament leurs droits



Photo : Koumou

Les anciens employés de Satram revendiquent leurs droits.

### SYM

Port-Gentil / Gabon

*Dans le cadre du redressement de l'entreprise, les responsables de cette société avaient initié, intramuros, un système de départs volontaires. Nombre d'employés y avaient souscrit. Préférant partir pour d'autres...près. Mais aujourd'hui, devant les difficultés vécues pour rentrer dans leurs droits, ils comptent passer la vitesse supérieure pour confondre leur ex-employeur devant la justice.*

Il ressort que depuis la signature de leurs contrats de départs volontaires il y a plusieurs mois maintenant, les ex-employés de Satram ne sont pas toujours rentrés en possession de leurs droits. Pis, au regard du "détachement" affiché par la direction générale, ils regrettent désormais leur geste. Déclarant qu'ils ont été floués en signant cette sorte de "marché de dupes". Car, comment comprendre, expliquent-ils, que depuis cette entente, ils en soient toujours à crapahuter pour obtenir leurs droits, pourtant légitimes.

« Nous ne comprenons pas que depuis la signature de cet accord passé il y a plusieurs mois déjà, que l'entreprise ne soit pas toujours capable de nous édifier sur la conduite à tenir. Nous sommes près de 20% des effectifs de Satram à avoir décidé de partir, sur la base des opportunités de départ à l'amiable que nous proposait notre employeur. Mais, aujourd'hui, grande est notre surprise de constater que les choses coïncent, alors que beaucoup d'entre nous, qui ne sont pas d'ici, veulent partir de Port-Gentil pour retrouver leurs familles. Cette situation nous met dans le désarroi total car, nous sommes nombreux à avoir déjà interrompu le bail de location et fait voyager nos familles. Et ce qui est énervant, c'est le fait que la direction générale de Sa-

tram garde le mutisme depuis déjà dix mois», a expliqué, visiblement excédé, un des licenciés de cette société.

Et un autre d'ajouter : « Nous pensions avoir bien fait. Mais, finalement, nous nous sommes fait gruger. Ce piquet, que nous observons actuellement ici, c'est pour attirer l'attention des responsables de Satram pour qu'ils communiquent et nous édifie sur notre situation d'autant plus que, légalement, nous sommes encore considérés comme des employés de Satram,

pour n'avoir pas encore perçu nos droits.»

Remontés et amers, ils promettent que leur mouvement durera le temps que prendra le traitement et l'aboutissement heureux de leurs dossiers. Et parmi les actions draconiennes initiées, certains d'entre eux passent les nuits dans l'enceinte de Satram depuis mercredi dernier. Exigeant chaque jour "la finalisation du processus des départs volontaires, le paiement intégral du solde de tout compte et des arriérés des salaires, la remise

des certificats de travail, etc."

Mais face au dilettantisme de l'employeur et la détermination affichée par ces "employés" en attente de leurs droits, autant dire que le bras de fer actuel n'est pas près de prendre fin et pourrait finir devant les prétoires pour "abus de confiance et duperie".

A moins que la direction générale de Satram, pour s'éviter des foudres de la justice, veuille reconsidérer sa position, pour circonscrire, déjà, un... feu qui pourrait faire des ravages.

**Hélène, mon amour**  
14 février 2018 - 14 février 2019

Hélène et moi étions mariés depuis 49 ans. Nous avions prévu de fêter nos noces d'Or le 10 avril prochain quand une courte maladie l'a emportée.

Depuis sa disparition, j'ai eu l'impression qu'on m'avait arraché une partie de moi-même. Cela fait un an aujourd'hui qu'elle a été rappelée à Dieu mais je suis toujours envahi d'une profonde souffrance. Je garde précieusement le bonheur qu'elle a connu et partagé. Il n'est jamais perdu.

Pour commémorer cet anniversaire, une messe d'Action de grâce sera dite à son intention le vendredi 15 février 2019 à 18H à Paroisse Saint Joseph de lalala.

Repose en Paix dans la Maison du Seigneur.

**Mathieu ton époux**